



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du 22 juin 2023

Président : Monsieur Rémi DETANG

Secrétaire de séance : Madame Céline TONOT

Convocation envoyée le 15/06/2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 8

Nombre de procuration : 2

SCRUTIN :

POUR : 10

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres Présents :

M. Philippe BELLEVILLE

M. Nicolas BOURNY

M. Patrick CHAPUIS

M. Rémi DETANG

M. Thierry FALCONNET

M. Dominique GRIMPRET

Mme Danielle JUBAN

Mme Céline TONOT

Membres Absents :

M. Jean-François DODET

M. Jean-Claude GIRARD

Mme Dominique MARTIN-GENDRE

Mme Lydie PFANDER-MENY (pouvoir à Mme Céline
Tonot)

M. Pierre PRIBETICH

M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)

M. Guillaume RUET

OBJET: AFFAIRES GENERALES

Délégation d'attribution du Conseil d'Administration à la Directrice – Rapport des délégations

Il est rappelé que par délibération du 22 décembre 2020, le Conseil d'Administration a décidé, conformément aux dispositions légales, de déléguer à la Directrice l'exercice des droits de priorité et de préemption, dont l'EPFL est titulaire ou délégataire.

Il doit être rendu compte de l'exercice de cette délégation lors de chaque séance du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré

DECIDE

- **de prendre acte** des décisions prises par la Directrice de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil d'Administration du 22 décembre 2020, telles que listées en annexe.